

Conférence Régionale de Lancement du Projet

GOVERNANCE ET FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU EN MEDITERRANEE

Projet labellisé comme projet de l'Union pour la Méditerranée

Barcelone, 28-29 Mai 2013

SESSION III: EXPLORER LA CONFIGURATION D'UNE PLATEFORME RÉGIONALE SUR LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU EN MÉDITERRANÉE

Note de Réflexion

OBJECTIFS DE LA SESSION

Le projet *Gouvernance et Financement du secteur de l'eau en Méditerranée* vise à identifier et relever les défis liés à la gouvernance pour la mobilisation des financements dans le secteur de l'eau en Méditerranée en mettant l'accent sur (i) la mobilisation et l'utilisation efficace du financement, et (ii) les défis institutionnels et réglementaires pour la mise en place de partenariats public privés pour la réalisation des infrastructures.

Dans le cadre de ses activités régionales, le projet explorera l'opportunité de création d'une plateforme régionale comme un espace de réflexion regroupant des décideurs, des acteurs du secteur privé et d'autres parties prenantes sur comment faire progresser les réformes de gouvernance qui permettront d'atteindre la viabilité financière du secteur de l'eau en Méditerranée.

L'objectif de la session est de recueillir les perspectives et les opinions d'un large éventail de parties prenantes pour guider la création et le fonctionnement d'une telle plateforme.

Bien que le secteur de l'eau porte sur un ensemble de sous-secteurs, il est suggéré que la plateforme régionale porte sur la gouvernance et le financement des services d'eau potable et d'assainissement (couvrant à la fois l'eau pour les usages domestiques et l'eau pour les usages industriels et commerciaux). Il est prévu qu'avec la progression du fonctionnement de la plateforme régionale, le champ d'intérêt sera étendu au secteur de l'eau au sens plus large, par exemple en abordant la gestion des ressources en eau en lien à titre d'exemple avec les relations eau et énergie, eau et alimentation, eau et écosystèmes, eau et climat, etc.,

CONTEXTE: GOUVERNANCE DE L'EAU ET FINANCEMENT DANS LE REGION MEDITERRANEENNE ET ROLE DES ACTEURS PRIVES

L'approvisionnement des services de l'eau nécessite des dépenses en matière de développement des infrastructures, de maintenance et d'exploitation. Les pays méditerranéens ont atteint un accès quasi universel à une infrastructure de base d'eau et d'assainissement. Néanmoins, et en particulier dans la rive sud, la forte démographie et l'urbanisation rapide combinées à une transformation structurelle de l'économie ont entraîné une forte demande des services d'eau et d'assainissement à laquelle la plupart des gouvernements de la région essayent de répondre.

Le draft de la Stratégie de l'Eau en Méditerranée de l'UpM préparé en 2010 a mis en évidence qu'il ya un problème de viabilité financière dans la région. Les ressources financières pour payer les dépenses d'eau et d'assainissement peuvent provenir des usagers de l'eau (par le biais des dépenses directes et des tarifs), des contribuables nationaux (par le biais des budgets gouvernementaux) ou des transferts provenant de donateurs privés ou de gouvernements étrangers. Ces ressources financières sont connues par les 3T : Tarifs, Taxes et Transferts.

Les marchés financiers (sous forme de prêts et d'obligations) peuvent fournir des ressources financières qui doivent être remboursés grâce aux revenus des 3T. Les pays en développement Méditerranéens s'efforcent à répondre aux exigences financières engendrées par leurs stratégies et plans d'action relatifs à l'eau.

Alors que l'Aide Internationale au Développement contribue au financement de l'eau sous forme de dons et de prêts, les grands programmes d'investissement relatifs à l'eau sont soutenus principalement par des fonds publics: Les Gouvernements Nord-Africains dépensent en moyenne entre 1 à 3,6% de leur PIB dans le secteur de l'eau, le Liban quant à lui y consacre 0,5% du PIB. Le travail conjoint mené par le GWP-Med et l'OCDE estime

que le déficit de financement au Liban est proche de 400 millions d'euros par an et dépasse le 1 milliard d'euros par an en Egypte.

Les pays du Sud de la Méditerranée enregistrent une participation modeste mais croissante d'acteurs classiques du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Seulement un petit nombre de nouveaux projets d'eau est développé chaque année avec la participation du secteur privé. Très peu de ces projets concernent les services d'eau potable alors qu'un plus grand nombre porte sur les usines de traitement des eaux usées. Le Maroc a octroyé son premier contrat de concession pour l'exploitation des réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement en 1997. L'Algérie a fait évoluer en 2005 un contrat de BOT d'une usine de dessalement en un contrat de concession. L'Egypte a adopté en 2006 une politique qui encadre les partenariats avec le secteur privé. La Jordanie a recours à la participation du secteur privé essentiellement à travers des contrats à incitations basées sur les performances. La participation du secteur privé est plus limitée dans d'autres pays comme la Tunisie ou le Liban. L'engagement du secteur privé dans le secteur de l'eau est en croissance dans la Méditerranée du Sud Est de l'Europe. La BERD a par exemple signé des contrats d'eau en Croatie, en Serbie et en Turquie en 2012 pour un total de 48 millions d'Euros. La participation du secteur privé dans le secteur de l'eau varie à travers l'UE. Elle représente toutefois un élément clé dans des pays comme le Royaume-Uni, la France et l'Espagne. La diversité des situations et des expériences à travers la région pan-méditerranéenne offre une opportunité unique pour promouvoir avec succès le partage d'expériences.

Les acteurs du secteur privé ont un rôle croissant à jouer pour atteindre la viabilité financière du secteur de l'eau. Un groupe important d'acteurs du secteur privé comporte les fournisseurs des services d'eau, tels que les opérateurs d'eau nationaux et internationaux. Ces derniers peuvent réduire les besoins financiers à travers une exploitation plus efficace et peuvent attirer des financements du marché (bien que ces financements doivent être remboursés). Toutefois, il existe bien d'autres acteurs privés intervenant dans le secteur de l'eau. Pour ce qui est des usagers, ils varient des usagers domestiques à des usagers industriels et commerciaux et sont généralement prêts à payer pour des bons services d'eau ou d'investir dans une bonne gestion de l'eau dans le cas où les bonnes conditions sont remplies. Pour ce qui est des financiers, ils comprennent entre autres les banques nationales et internationales et les fonds de pension. Le secteur de l'eau peut fournir des rendements stables pour leurs investissements, encore une fois dans le cas où les bonnes conditions sont remplies. Les fournisseurs de biens et de services commerciaux (tels que les travaux de construction, les compteurs d'eau ou les essais de laboratoire) ne sont pas inclus dans la discussion lors de cette première étape, mais pourraient être inclus plus tard.

Des mauvais cadres de gouvernance entraveraient l'utilisation efficace des fonds disponibles ainsi que la mobilisation de financements supplémentaires. Tandis que les acteurs du secteur privé peuvent potentiellement avoir des rôles importants à jouer pour assurer la viabilité financière du secteur de l'eau, ils ont besoin d'un cadre de gouvernance adéquat pour jouer pleinement ces rôles. Le projet de Stratégie pour l'Eau en Méditerranée de l'UpM ainsi que les dialogues nationaux menés en Egypte (2009-10) et au Liban (2010-11) par le GWP-Med et de l'OCDE ont identifié un certain nombre de questions liées à la gouvernance qui doivent être traités afin d'assurer la viabilité financière. Ils incluent l'élaboration de stratégies de financement, l'amélioration de la transparence fiscale, une plus grande autonomie des opérateurs de services d'eau, le renforcement des associations d'usagers d'eau (AUE), le développement de partenariats public-privé (PPP), et une meilleure coordination entre bailleurs de fonds pour accroître les financements conjoints. Ces questions ne sont qu'une partie du nexus complexe gouvernance financement.

ELEMENTS POUR DISCUSSION:

- Quelle est l'interface qui existe entre acteurs publics et privés au niveau régional et national et qui vise à atteindre une compréhension commune et des possibilités de collaboration fructueuse?
- Une plate-forme régionale pourrait-elle apporter une plus value et contribuer aux réformes de gouvernance nécessaires et au financement durable des services d'eau et d'assainissement?
- Quels types d'acteurs (public, privé, autres, classiques et moins classiques) devraient être engagés dans la plateforme régionale?
- Quels sont les sujets spécifiques qui doivent être traités et considérés par la plateforme régionale afin de mieux contribuer au soutien des réformes de gouvernance nécessaires?
- Comment une telle plateforme régionale pourrait devenir opérationnelle?